

Comptes rendus bibliographiques

Daniel PICHOT, *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 395 p.

Version aménagée d'un substantiel rapport d'habilitation à diriger les recherches présenté en 1999, l'ouvrage que publie, sous un titre pertinent, Daniel Pichot peut d'emblée être considéré comme une étude majeure de l'habitat dispersé de la France de l'Ouest au Moyen Âge central. C'est en effet avec une remarquable maîtrise qu'il relève un défi clairement formulé par André Chédeville dans la préface : étudier la formation du village là où il n'apparaît pas en tant que tel. Son propos ? Analyser les modalités de regroupement, d'«encellulement» des hommes dans un contexte général de dispersion, en d'autres termes analyser le double mouvement concomitant de regroupement et de dispersion du peuplement que connaissent les campagnes de l'Ouest au cœur du Moyen Âge. «Qu'est-ce que le village dans les régions d'habitat dispersé ?», telle est bien la question centrale qui soutient la démarche de l'auteur tout au long de son livre. De fait, pour s'appliquer à des régions où la communauté paysanne était majoritairement rassemblée autour du château et de l'église, les modèles explicatifs dominants de l'habitat villageois, en particulier l'*incastellamento*, ne sont pas opératoires dans l'Ouest où hameaux et exploitations étaient disséminés à travers le finage, ne laissant auprès de l'église et de son cimetière qu'un «bourg» souvent chétif.

Prenant appui sur la fin des temps carolingiens et centré sur la période féodale, le cadre chronologique envisagé s'imposait de lui-même : les siècles du Moyen Âge central sont, ici comme ailleurs, décisifs dans la mise en place des réseaux de peuplement. En revanche, l'espace de l'enquête était plus difficile à circonscrire : Daniel Pichot a retenu un ensemble comprenant la Bretagne, le Maine et l'Anjou. Il faut lui donner raison. Le choix effectué est évidemment un compromis, mais un compromis judicieux dans la mesure où il associe des zones qui, par leurs ressemblances et surtout par leurs différences, permettent de mieux éclairer les facteurs du mouvement de regroupement et de dispersion. Dans ces limites, l'influence celtique en Bretagne constituait une difficulté supplémentaire. Il n'aurait pas été inintéressant, malgré tout, d'adjoindre le bocage normand et le bocage poitevin,

ne serait-ce que pour tester certaines hypothèses ou simplement pour comparer les apports de deux sources iconographiques majeures dans l'histoire du paysage des campagnes de l'Ouest, le manuscrit peint (1543) représentant le cours et les rives de la Vilaine entre Rennes et Redon d'une part, le «rouleau d'Apremont» (1542) de J.-B. Florentin dessinant le cours et les abords de la Vie (en Vendée) de l'autre. L'étude aurait pris alors, il est vrai, une dimension monstrueuse susceptible d'en diluer les conclusions.

Étudiant des terres déjà largement explorées par la recherche, l'ouvrage réussit le tour de force de conjuguer habilement la synthèse et l'analyse de première main. Il rapproche et met en perspectives les nombreux travaux de *Siedlungsgeschichte* que les historiens, les archéologues, les géographes ont consacrés à l'Ouest. Il repose aussi largement sur l'analyse directe des sources. Pluridisciplinaire, la démarche mise en œuvre conjugue les apports des textes, ceux de la toponymie, de l'iconographie, de la géographie, de l'archéologie et des plans cadastraux dits napoléoniens. Dans la continuité de sa thèse sur le bas-Maine, l'auteur s'est d'abord intéressé aux actes des cartulaires, aux chartes et aux notices des XI^e et XII^e siècles ; il en a extrait des passages très significatifs et à une coquille typographique près (setiers à la place de sétérées pour traduire *sextarias*, p. 180), les traductions présentées sont non seulement excellentes, mais jettent de vives lueurs sur les éléments constitutifs de l'occupation du sol et de l'habitat. Les enquêtes, comme celle diligentée en 1181 par l'administration plantagenêt pour définir les droits du régair de l'archevêque de Dol, ainsi que les censiers ont également été mis à contribution. Mais, et l'auteur est le premier à en faire le constat, les sources écrites n'éclairent que parcimonieusement le village et ses habitants en dehors des problèmes de répartition de pouvoirs entre seigneurs laïques et ecclésiastiques. Dès lors s'imposait le recours à des documents figurés postérieurs à la période étudiée. Tout en relevant les limites de cette voie d'approche, en particulier le décalage de 700 ou 800 ans avec la réalité, l'auteur plaide en faveur d'une démarche régressive prudemment appliquée. La reproduction commentée de nombreux plans terriers et surtout cadastraux révélant des structures anciennes constitue l'un des grands apports de l'ouvrage. Dans un ensemble très fourni, des plans comme ceux du prieuré et du bourg de Saint-Sauveur-des-Landes (Ille-et-Vilaine), du bourg d'Andel (Côtes-d'Armor), d'une trêve comme Trimer (Ille-et-Vilaine) ou encore du hameau de La Rosière en Gahard (Ille-et-Vilaine) sont particulièrement expressifs.

Enquêter sur le village éclaté impliquait d'abord une mise au clair des mots et des concepts. Dans l'Ouest, chacun le sait, le «village» n'est pas le village mais le hameau, l'écart, tandis que l'habitat plus ou moins bien regroupé autour de l'église est traditionnellement dénommé «bourg». Issu de glissements sémantiques, ce vocabulaire est déjà d'un usage courant au XIII^e siècle. Auparavant, les termes employés dans les actes sont *villa*, *vicus* et bien entendu *burgus*. Mot passe-partout, d'un emploi généralisé du haut

Moyen Âge au XI^e siècle et au-delà, *villa* désigne, suivant les régions et les temps, des réalités différentes. À l'exception de la zone bretonne, la *villa* se réfère à un grand domaine foncier dont le nom se retrouve dans celui de paroisses et plus tard de communes. En zone bretonne, les actes du cartulaire de Redon l'appliquent par exemple à des ensembles modestes comme les *treb*, fractions de paroisses. Dans tous les cas, le mot renvoie à des habitats, ce qui a induit un glissement de sens : sans s'effacer complètement, la notion de territoire a fait place à l'idée d'agglomération. À la suite des travaux de Lucien Musset, d'André Debord et d'André Chédeville, l'auteur insiste sur la fluidité de la notion de *burgus*, appliquée à des agglomérations adventices munies de privilèges (souvent minimes), mais aussi à des agglomérations dans leur totalité.

À l'hypothèse vigoureusement avancée par Robert Fossier de la naissance du village autour de l'an mil, Daniel Pichot apporte pour l'Ouest une réponse nuancée, laquelle rend bien compte de l'infinie complexité des choses. Pas plus que ses devanciers de la région, il n'est un «mutationniste» radical. Il met d'abord en exergue l'importance de l'héritage du premier Moyen Âge. À la fin de l'époque carolingienne, un habitat largement dispersé est déjà bien établi et les différences entre les secteurs semblent être moins accentuées que prévu. Même si la Bretagne celtique présente une originalité certaine avec les *plou*, l'évolution en cours tend à l'atténuer. À partir du VIII^e siècle, les structures antiques de peuplement fondées sur une nette distinction entre le domaine des morts et celui des vivants ainsi que sur la dispersion de l'habitat dépendant des *villae* et des *vici* avaient graduellement été remplacées. En même temps prenait forme la paroisse, sans doute mieux élaborée en Bretagne. Est-ce à dire que l'on pourrait parler dès le X^e siècle d'un village constitué dans le cadre paroissial ? Ce serait «un abus de langage» affirme Daniel Pichot qui, au fond, sans départager historiens et archéologues, n'est peut-être pas opposé à l'expression «proto-village». Pour lui, les siècles postérieurs ne doivent pas en effet être considérés comme un temps de simple parachèvement. Sans plaider pour une rupture radicale, Daniel Pichot envisage néanmoins sinon un changement de nature de l'habitat du moins une accélération du processus engagé depuis le VIII^e siècle, à mettre pour partie en rapport avec l'établissement de la seigneurie mais surtout avec un renforcement de l'encadrement religieux. Les créations aux XI^e et XII^e siècles de paroisses ou de bourgs, l'éclosion concomitante de multiples hameaux ou exploitations apportent bien davantage que des retouches superficielles à la contexture du peuplement. Signe évident de l'intervention de la seigneurie, la multiplication des bourgs castraux n'est pas sans présenter quelque analogie avec l'*incastellamento*. L'importance de la phase féodale dans l'apparition de paroisses est également incontestable. L'auteur rapporte ici les estimations de Noël-Yves Tonnerre (un tiers des paroisses de l'Ancien Régime nées aux temps féodaux dans le diocèse de Nantes et au maximum 30 % dans le diocèse de Vannes en comptant les

trèves comme paroisses, ce qui peut être légitime) et la fourchette plus basse d'André Chédeville (entre 10 et 20 % pour l'ensemble de la Bretagne).

La période féodale se caractérise surtout par des phénomènes de polarisation du peuplement et d'intensification de l'occupation du sol. Les pôles d'ancrage de l'habitat font l'objet d'une analyse classique mais très précise. L'auteur n'a aucune peine à montrer le caractère limité de l'*incastellamento*. Si l'on met à part le cas des petites villes étroitement liées aux bourgs castraux, la faiblesse de l'influence du phénomène castral sur les formes du peuplement est manifeste. Dans l'actuel département des Côtes-d'Armor, seulement 15 % des centres villageois conservent la trace ou le souvenir d'une motte. Bref, l'Ouest est largement étranger à l'*incastellamento* de type méditerranéen. L'attraction exercée par le pôle religieux, église et cimetière désormais conjoints, est à l'évidence, nettement plus forte. Pour nombre de centres paroissiaux, prieurés, cimetières habités et bourgs ont offert une gamme largement mise en œuvre d'instruments de concrétion et de consolidation d'agglomérations jusque-là embryonnaires. On retiendra ici les belles pages consacrées aux prieurés (parfois plusieurs par paroisse et qui ont joué un rôle essentiel dans la fixation du peuplement), aux cimetières, habités pour certains d'entre eux (voir l'étude d'Hubert Guillotel pour les cimetières bretons) et à la mise en relations des différents phénomènes. Dans la région étudiée, environ 70 % des localités dotées d'un bourg ont aussi un prieuré ; cette proportion s'élevant à 80 % en Bretagne. L'auteur rappelle fort justement à ce propos l'opposition entre la haute-Bretagne densément quadrillée par les établissements religieux et la basse-Bretagne où l'implantation monastique est demeurée plutôt faible. Quant au bourg, moyen de rassembler une partie des hommes, il tend à devenir dès la fin du XII^e siècle le regroupement-centre de la population.

Le mouvement de polarisation ne supprime pas, il s'en faut, la dispersion de l'habitat. Le bourg-centre ne rassemble qu'une part minoritaire de la population. Non seulement la dispersion subsiste mais encore se renforce. Tout en reprenant la typologie générale des formes d'habitat naguère proposée par Georges Duby pour les défrichements, l'auteur n'en retient pas la succession chronologique. L'éclatement est dans l'Ouest une réalité dès le XI^e siècle et bien avant. Écarts et exploitations isolées ne constituent pas un habitat intercalaire mis en place dans une ultime phase de peuplement. Dispersion et regroupement forment un seul et même mouvement. «Bourgs», «villages», parfois concurrents des premiers lorsqu'ils sont dotés d'une chapelle, écarts quelconques, «herbergements» s'organisent en un véritable système de peuplement. De cette dissémination hiérarchisée, les facteurs sont multiples. Daniel Pichot, observant après d'autres que l'habitat dispersé se développe sur les terres froides, peu fertiles, où l'homme est rare, ne rejette pas l'explication géographique voire géologique mais la situe hors de tout déterminisme. Étudiant le finage, il n'élude pas non plus la redoutable question du bocage ; cependant, il ne lui accorde pas la priorité : c'est que le bocage n'est

pas encore bien constitué. Les haies entourent de vastes ensembles, parfois des réserves seigneuriales ; elles n'enserrent pas encore les parcelles.

Restait à envisager un facteur explicatif essentiel, celui des rapports entre le village éclaté et la société qui y vivait et l'organisait, autrement dit tenter d'évaluer l'influence de l'encadrement des hommes sur leur habitat. À ce stade de l'étude, Daniel Pichot défend ouvertement une thèse esquissée en filigrane tout au long de son ouvrage : le cadre dans lequel le village de l'Ouest s'est développé est bien davantage la paroisse que la seigneurie. En partant d'une mise au point très claire de l'impact de la réforme grégorienne, il montre comment la paroisse a évolué d'une structure de dépendance vis-à-vis des maîtres laïques vers une plus grande spécificité religieuse et comment le clergé, en voulant enraciner au mieux les hommes dans le christianisme, a favorisé une prise de conscience communautaire. L'articulation entre paroisse et seigneurie s'est opérée à partir de la première. Il n'y a pas eu dans l'Ouest une dilution du ban, lequel est resté concentré dans les mains de quelques-uns. Or le pouvoir de rassembler relevait bien plus de l'aspect banal de la seigneurie que de son aspect foncier. Lorsqu'elle a existé, la politique de regroupement n'a pas été poussée. Le développement que l'auteur consacre au maillage de l'encadrement seigneurial et au poids du prélèvement doit faire l'objet de la lecture la plus attentive. Il est fondamental. Il on pourra certes soumettre à la discussion l'appréciation d'une «modération relative de la ponction seigneuriale» ; cette modération bien réelle sous certains aspects (le ban, le cens) n'était sans doute pas générale et il paraît aujourd'hui difficile d'admettre les conclusions de René Niderst de tenures faiblement grevées en Anjou. Mais l'on retiendra surtout l'observation essentielle que les petits seigneurs n'avaient rien à gagner à un regroupement. De grande portée est l'intuition d'une forte emprise des maîtres dispersés sur le finage que glisse l'auteur en osant une comparaison avec le XIX^e siècle mayennais étudié par Michel Denis. Modérée la contrainte seigneuriale ? Peut-être mais étroite et proche, bien adaptée au «fé» et au «village». C'est au fond à une nouvelle approche de la société des campagnes de l'Ouest que nous invite ce développement. En l'espèce, un rapprochement entre les aveux et dénombremments de la fin du Moyen Âge et les chartes des XI^e et XII^e siècles, tout en évitant l'anachronisme, pourrait ouvrir de larges perspectives.

Au terme d'une analyse tout en finesse et en nuances, Daniel Pichot conclut avec fermeté : pris dans la pleine acception du terme, le village existe bien dans les pays de l'Ouest dans la mesure où il réunit une communauté consciente de son existence et qui s'identifie à un territoire délimité. Son étude ne prétend pas à l'exhaustivité mais par sa richesse, par sa recension scrupuleuse des travaux réalisés, par sa problématique, elle constitue désormais une très solide référence et bien au-delà de la France de l'Ouest. Elle ouvre de fécondes pistes de recherches et de réflexions : le propre des grands livres d'histoire.